



Présentation de l'association sportive (AS)

publié le 04/09/2022

Les inscriptions à l'AS (association sportive) sont ouvertes.

L'AS permet à l'élève qui le souhaite de pratiquer des activités sportives en plus des heures d'EPS obligatoires (soit entre 13h00 et 13h50 sur les temps de midi soit le mercredi après-midi entre 13h15 et 15h15 ou plus tard lors des sorties). Il va rencontrer des élèves du collège qui ne sont pas dans sa classe mais aussi des élèves issus de collèges différents lors des sorties, une dizaine de mercredis après-midi, organisées par l'UNSS (union nationale du sport scolaire).

Vous trouverez quelques informations sur l'organisation de l'AS dans le bulletin d'inscription ci-dessous. Si un élève a des questions, il ne faut pas qu'il hésite à demander à un professeur d'EPS. Pour ceux qui souhaitent déjà s'inscrire, imprimez et remplissez le formulaire joint ou demandez-le à un professeur d'EPS.

Les élèves peuvent venir faire une séance d'essai avant de s'inscrire.

L'AS reprendra le lundi 12 septembre 2022 (lundi : volley, mardi : tennis de table et badminton, jeudi : foot, vendredi : foot et basket).

Les tee-shirts du collège sont disponibles en taille XS/S/M/L au prix de 10 euros.



Document joint

 [inscription_as_2022_23](#) (PDF de 675.2 ko)